



DOSSIER D'INSCRIPTION
FICHE SANITAIRE
CANTINE – PÉRISCOLAIRE – EXTRASCOLAIRE
ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

PHOTO
RÉCENTE
OBLIGATOIRE

☐ MATERNELLE ☐ ÉLÉMENTAIRE CLASSE : _____

1 – Enfant :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Masculin ☐ Féminin ☐

Régime alimentaire : Sans Porc ☐

Panier repas (PAI obligatoire) ☐

2 – Responsables légaux de l'enfant :

	RESPONSABLE LÉGAL 1 (Payeur)	RESPONSABLE LÉGAL 2
NOM		
PRENOM		
TELEPHONE		
ADRESSE		
MAIL		
PROFESSION		
SITUATION FAMILIALE	☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Vie maritale ☐ Veuf(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e)	☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Vie maritale ☐ Veuf(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e)
GARDE ALTERNÉE	Si oui, semaine : ☐ PAIRE ☐ IMPAIRE *joindre un calendrier de l'année 2026/2027	Si oui, semaine : ☐ PAIRE ☐ IMPAIRE *joindre un calendrier de l'année 2026/2027

3 – Revenus / Quotient Familial CAF :

Pour calculer les tarifs du centre de loisirs, les familles doivent être en mesure de fournir leur Quotient Familial (attestation Caf téléchargeable sur leur espace caf.fr).

Si les familles ne sont pas allocataires Caf, le calcul sera effectué à partir des données d'imposition.

Les tarifs de cantine et de garderie sont soumis aux revenus des familles sur la base de la formule suivante : revenu fiscal de référence / 12 mois / nombre de parts.

Le dernier avis d'imposition sera demandé pour calculer le tarif de la prestation. Une famille ne souhaitant pas communiquer ces documents sera indexée au plus haut tarif.

Si vous êtes Allocataire CAF, précisez votre n° :	_____
Autorisez-vous la ville à consulter votre QF sur le site CAFPRO ?	☐ OUI ☐ NON

4 – Assurance :

La Commune de Peyrolles en Provence informe les responsables légaux des mineurs concernés de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels ils participent (article L. 227-5 du Code de l'action sociale et des familles).

Nom de la compagnie d'assurance	N° de contrat
_____	_____

5 – Personnes à prévenir et/ou autorisées à récupérer l'enfant :

(Ces personnes seront invitées à présenter leur justificatif d'identité avec photo)

Nom Prénom	N° téléphone	Lien	Cocher la ou les cases
			☐ A prévenir en cas d'urgence ☐ Autorisé à venir chercher l'enfant
			☐ A prévenir en cas d'urgence ☐ Autorisé à venir chercher l'enfant
			☐ A prévenir en cas d'urgence ☐ Autorisé à venir chercher l'enfant
			☐ A prévenir en cas d'urgence ☐ Autorisé à venir chercher l'enfant

6 – Autorisations :

Autorisez-vous votre enfant (scolarisé en élémentaire) à regagner seul son domicile à la fin des activités péri ou extrascolaire ?	☐ OUI ☐ NON
Autorisez-vous votre enfant à participer aux activités aquatiques organisées durant l'accueil péri ou extrascolaire ?	☐ OUI ☐ NON
Autorisez-vous votre enfant à se déplacer en transport collectif pour se rendre sur les lieux de sorties ?	☐ OUI ☐ NON
Autorisez-vous la ville et son prestataire à photographier (ou filmer) votre enfant dans le cadre des activités péri ou extrascolaire ainsi que la diffusion sur les supports de la ville de Peyrolles en Provence ?	☐ OUI ☐ NON

7 – Renseignements médicaux concernant l'enfant :

1. L'enfant présente-t-il des troubles de santé ?

Allergies alimentaires : ☐ OUI ☐ NON – Précisez : _____

Allergies médicamenteuses : ☐ OUI ☐ NON – Précisez : _____

Autres allergies : ☐ OUI ☐ NON – Précisez : _____

Asthme : ☐ OUI ☐ NON

Diabète : ☐ OUI ☐ NON

Epilepsie : ☐ OUI ☐ NON

2. L'enfant présente-t-il un autre problème de santé ? _____

3. Avez-vous déjà signé un PAI avec l'établissement scolaire ? ☐ OUI ☐ NON

4. Votre enfant est-il en situation de handicap reconnue par la MDPH ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, bénéficie-t-il d'une AESH ? ☐ OUI ☐ NON

8 – Recommandations utiles signalées par les parents :

Votre enfant porte des : ☐ Lunettes ☐ Prothèses auditives ☐ Appareil dentaire

☐ Autre information : _____

9 – Vaccinations :

Joindre les photocopies des pages de vaccinations avec le nom et prénom de l'enfant.

- Si votre enfant est né avant le 1^{er} janvier 2018 : merci de fournir les photocopies des pages 90 à 93.
- Si votre enfant est né après le 1^{er} janvier 2018 : merci de fournir les photocopies des pages 98 à 101.

10 – Déclaration sur l'honneur :

- Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.
- J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les conditions.

Date : _____

Signature responsable 1

Signature responsable 2

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR :	OÙ ET QUAND DÉPOSER LE DOSSIER ?
☐ Dossier d'inscription dûment rempli et signé ☐ Photo récente obligatoire ☐ Pages des vaccinations à jour ☐ Attestation d'assurance Responsabilité Civile (devra être remise avant le 31 août 2026) ☐ Avis d'imposition des revenus de 2024 déclarés en 2025 ☐ Attestation de quotient familial CAF En cas de divorce/séparation : ☐ Jugement du JAF ☐ Calendrier où figure les semaines de garde de chaque parent En cas d'accompagnement d'une AESH : ☐ Notification MDPH	<u>Pour une première inscription :</u> ➔ Dépôt du dossier à l'accueil de la mairie ou par mail à l'adresse suivante : cantine.periscolaire@mairie-peyrollesenprovence.fr <u>Pour un renouvellement :</u> (uniquement en ligne) ➔ Dépôt du dossier sur votre Espace Citoyen dans la rubrique : « FAMILLE » / « CRÉER UNE INSCRIPTION » DOCUMENT À REMETTRE OBLIGATOIREMENT AVANT LE VENDREDI 26 JUIN 2026
Attention : Tout dossier incomplet sera refusé. L'inscription ne vaut pas réservation de l'activité. Les réservations du mois de Septembre se feront en ligne du 5 au 25 août.	

Nota Bene : Les informations communiquées restent confidentielles. Les dossiers doivent être renouvelés tous les ans. Toute modification en cours d'année concernant les renseignements ci-dessus devra être signalée au Service Jeunesse. Conformément à la loi « Informatique & Libertés » et au Règlement Européen « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition ou le droit à la limitation du traitement de vos données (cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). La Mairie de Peyrolles en Provence vous informe également que vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Demande pour accéder à vos données : dpd@mairie-peyrollesenprovence.fr. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Peyrolles-en-Provence pour la gestion des inscriptions périscolaires et extrascolaires, à l'étude et à la cantine. Elles sont conservées pendant la durée du cycle scolaire. Elles sont destinées au service scolaire et enfance de la ville, l'école de votre enfant, l'IFAC (si vos enfants fréquentent les temps péri et extrascolaires) et aux partenaires institutionnels (CAF, la DRAJES). La base légale de ce traitement repose sur une mission d'intérêt public.